

Constitution d'un fichier de types en couples stéréoscopiques

par Emile JANSSENS

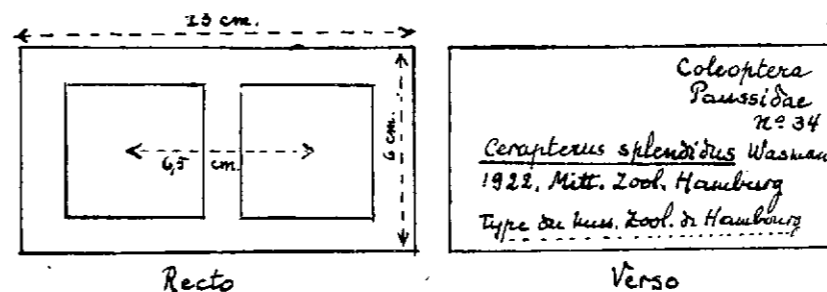
Un musée est non seulement un endroit où l'on réunit des spécimens destinés à l'exposition et à l'étude, dans des collections qui sont sa propriété et qui se sont constituées au cours des années comme un précieux capital. C'est aussi un centre d'échange temporaire où le travailleur a le moyen de concentrer pendant une période déterminée (souvent brève) un matériel indispensable dont le musée ne dispose point et qui lui est confié par des organisations similaires ou par des particuliers. Ce matériel, toujours précieux puisqu'il consiste la plupart du temps en types irremplaçables, ne laisse de son passage qu'une trace fort indirecte dont la valeur documentaire varie avec la nature du travail auquel il a servi. Le but de cette note est d'exposer une méthode visant à conserver de l'échantillon prêté une sorte de moulage propre en tout temps à permettre un recours optimum à l'original. Cette méthode intéresse au premier chef l'entomologie, mais elle est sans doute susceptible de s'appliquer à d'autres domaines.

Elle consiste à établir un couple stéréoscopique du spécimen. Une photographie sur film ou sur plaque est prise au moyen d'une chambre microphotographique adaptée tour à tour sur chacun des tubes du microscope binoculaire en usage au laboratoire d'entomologie. Une épreuve de chacun des deux éléments obtenus est tirée sur papier glacé ordinaire, et les deux épreuves sont collées sur un carton de 6×13 cm, les points homologues étant distants de 6,5 cm.

Le résultat est une fiche de carton qui, observée dans un stéréoscope ordinaire, reproduit exactement l'image en relief grossie que l'on avait obtenue par inspection au microscope; le grossissement sera, en fait, accru par les lentilles du stéréoscope. Il est

de toute évidence qu'on ne pourrait conserver d'un spécimen prêté même pour quelques heures une reproduction à la fois plus fidèle et plus utile (1).

Si l'on désire une documentation complète, on peut évidemment constituer des couples de détail montrant les éléments importants de la diagnose à un grossissement plus fort, et toujours en relief. La fiche de carton sera toujours de 6×13 cm (2), mais le grossissement pourra varier dans la mesure où le microscope le permet (3).



(1) En réalité, l'image produite sur la couche sensible pourra présenter plus de netteté que celle qui apparaît lors de l'examen microscopique. Ce résultat est obtenu en adaptant aux objectifs du microscope des bouchons percés d'un trou faisant office de diaphragme : ce procédé étend la profondeur du champ dans une mesure considérable.

(2) Ce sont les dimensions courantes du couple stéréoscopique commercial.

(3) Il arrivera que l'on ait à traiter des spécimens dont la dimension, même au grossissement le plus réduit, exède le champ du microscope. Dans ce cas, on aura intérêt à photographier le spécimen au moyen d'une chambre extensible munie d'un objectif à court foyer. Il conviendra dès lors d'assurer la restitution en relief par la prise de deux clichés. La différence d'angle de visée qui était assurée par l'inclinaison des tubes du microscope sera, dans ce cas, obtenue par le déplacement horizontal de l'objet à photographier. Comme il est désirable de situer l'objet en dehors de la médiane de la plaque, il sera avantageux d'utiliser un objectif couvrant, malgré un court foyer, une surface sensible assez importante. Les principales maisons d'optique construisent de semblables objectifs (Mikro-Tessar de Zeiss, Mikro-Summar de Leitz).

L'appareil de prise de vue devra être très stable, pour permettre d'assez longues poses et une manipulation excluant les vibrations.

Les clichés provenant d'un appareil semblable pourront être montés dans les mêmes conditions, sur les mêmes fiches dont il a été question plus haut.

La fiche en carton aura, d'autre part, l'avantage de pouvoir porter au verso l'état-civil du spécimen ainsi que tels renseignements s'avérant souhaitables.

Personnellement, j'ai opéré de semblables reproductions avec des moyens de fortune, mais un travail systématique visant à l'établissement d'un fichier microstéréoscopique exigerait sans doute un appareillage du type auquel je fais allusion et qui permettrait une manipulation rapide et précise. Les frais nécessités par l'acquisition du stéréoscope d'observation et du matériel photographique sont très réduits.

Je crois que ces suggestions sont de nature à accroître à peu de frais le rendement de la section qui les adopterait, et que le système des fiches stéréoscopiques, s'il se généralisait, fournirait un complément très appréciable des collections proprement dites en réunissant à la longue un répertoire de types de plus en plus complet.

BIBLIOGRAPHIE

BASILEWSKY, P., *Révision générale des Harpalinae d'Afrique et de Madagascar (Coleoptera Carabidae)* (Annales du Musée du Congo belge, Tervuren; Série in-8°, Sc. Zool. vol. 6. 1^{re} partie, 1950, 283 pp. 9 pl., 200 fig; vol. 9, 2^e partie, 1951, 333 p. 6 pl. 191 fig.)

Ce magistral travail, traitant d'une des plus vastes sous-familles des Coléoptères Carabidae, apporte une très importante contribution à la connaissance de la faune coléoptérologique du continent africain et de Madagascar.

La sous-famille des Harpalinae n'avait fait, jusqu'ici, l'objet d'aucune étude d'ensemble susceptible d'établir une systématique de ce groupe, basée sur des caractères convenablement observés et interprétés.

C'était presque une gageure de vouloir faire la révision des Harpalinae africains alors que de grandes lacunes subsistent encore dans la systématique des espèces paléarctiques, ou seulement même européennes, de ce groupe.

Il appartient à l'éminent spécialiste en Carabidae qu'est M. P. BASILEWSKY, de réaliser cette œuvre qui porte la marque de la précision et du soin qui caractérisent les travaux de cet auteur.

A. JANSSENS.

BULLETIN & ANNALES de la Société Entomologique de Belgique

Le prix de chaque volume isolé des *Annales* est porté à *trois cent cinquante francs*.

Le prix de chacun des tomes I à VI du *Bulletin* est de *cent francs*.

Le prix de la collection des tomes I à LXXXVI des *Annales (Bulletin et Annales)* a été fixé à *vingt-cinq mille francs* (assemblée du 14 janvier 1951).



MEMOIRES

de la Société Entomologique de Belgique

Les *Mémoires* de la Société, d'importance variable, paraissent à intervalles irréguliers. Prix de chaque volume: I (90 fr); II (50 fr); III (75 fr); IV (75 fr); V (140 fr); VI (75 fr); VII (75 fr); VIII (75 fr); IX (75 fr); X (140 fr); XI (75 fr); XII (90 fr); XIII (75 fr); XIV (75 fr); XV (75 fr); XVI (75 fr); XVII (90 fr); XVIII (90 fr); XIX (90 fr); XX (110 fr); XXI (110 fr); XXII (110 fr); XXIII (150 fr); XXIV (450 fr); XXV (275 fr).

Le prix de la collection des tomes I à XXV des *Mémoires* a été fixé à *deux mille deux cents francs* (assemblée générale du 14 janvier 1951).



TABLES GENERALES

de la Société Entomologique de Belgique

Table générale des Annales (I-XXX) par A. LAMEERE (1887), 150 francs belges.

Table générale des Bulletin et Annales (XXXI-LXXX), *Bulletin (I-VI)* et *Mémoires (I-XXIV)*, 1888-1944, et *Répertoire des espèces citées dans les comptes rendus des assemblées mensuelles de 1902 à 1944*, par J. COOREMAN (1950), 250 francs.



Les Membres de la Société désirant obtenir les volumes antérieurs à l'année de leur réception, jouissent d'une réduction d'un tiers de la valeur.